

Fournitures et petit matériel de bureau - Approvisionnement des services municipaux - Lancement de la consultation des fournisseurs - Approbation du cahier des charges

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année, la Ville procède à une consultation pour satisfaire les besoins en fournitures et petit matériel de bureau des divers services municipaux.

Cette consultation sous forme négociée porte sur l'achat auprès des fournisseurs retenus des articles nécessaires au bon fonctionnement des services, tels que le papier, les enveloppes, les crayons, etc. pour une durée d'un an à compter du 1^{er} avril 2000. Le montant des commandes est estimé à 400 000 F.

Les dépenses sont imputées sur les crédits qui seront prévus aux Budgets Primitifs 2000 et 2001.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le cahier des charges de cette consultation,
- autoriser M. le Maire à signer le (ou les) marché(s) à intervenir après mise en concurrence, ainsi que le (ou les) éventuel(s) avenant(s), ceci dans la limite des crédits inscrits au budget 2000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Administration Générale, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 24 décembre 1999.